

Justificatif généré le 09/12/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 09/12/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/647303

N° d'annonce : 647303

SUPERCARD

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €

Siège social : 49, avenue de Ségur 75007 PARIS

815 337 910 R.C.S. Paris

Aux termes d'un Procès Verbal des Décisions de l'Associé Unique en date du 5 Décembre 2022,

La SUPERGROUP, société à responsabilité limitée au capital de 50.000 €, dont le siège social est à Paris (75016), 49, avenue de Ségur – 75007 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n°814 451 555 RCS PARIS, a, en sa qualité d'associée unique, décidé de dissoudre la Société SUPERCARD, sans liquidation, dans les conditions prévues par l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, à effet du 5 Décembre 2022 et du 1er janvier 2022 sur le plan fiscal.

Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de Paris dans les trente jours du présent avis.

La Société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

Pour Extrait, La Gérance.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeKgyQLqu

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKgyQLqu>

